

MOTIP Bio Cleaner

N° comm. : 000281

Fiche Technique



Nettoyez facilement votre vélo avec MOTIP Bio Cleaner. Bio Cleaner est un nettoyant biodégradable qui peut être appliqué à toutes les parties du vélo. La gâchette facile d'utilisation offre un jet pulvérisateur puissant, des propriétés de dissolution rapide et peut être utilisée sur toutes les surfaces de vélo, y compris la fibre de carbone, le titane, le chrome, l'acier, l'aluminium, le caoutchouc et le plastique.

Qualité & propriétés

- Biodégradable
- Facile à utiliser
- Très efficace
- Propriétés dissolvantes élevées
- À base d'eau
- Parfum subtil

Données physiques & chimiques

- Base: Solution tensioactive
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Toutes les pièces du vélo
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 23/20 bar
- Valeur pH: 10
- Densité relative: 1 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Agiter avant utilisation.
- Appliquer le nettoyant bio et laisser agir. Asperger d'eau et sécher avec un chiffon propre.
- Asperger d'eau et sécher avec un chiffon propre.
- Traiter ensuite avec MoTip Cycling Shine & Protect.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.